



PARDEM Info : actu, analyse, programme

Le 18 avril 2023

PARDEM Info N°59



Le Conseil constitutionnel au garde-à-vous !

Le Conseil constitutionnel se couche, Macron, parle dans le vent, les Français restent debout contre les 64 ans. Plus encore, c'est le régime qu'ils ont désormais dans le collimateur : la Ve République, sa constitution et son chariot d'articles privant de débats et de votes la « représentation nationale ». Mais pas seulement. Les Français ont fait la douloureuse expérience d'être trahis par cette même « représentation nationale » il y a 18 ans. Le désamour et la méfiance s'expriment donc depuis longtemps. Depuis l'adoption du Traité de Lisbonne en 2008 par le Congrès (sénateurs et députés), les 55% de Français qui avaient voté non au TCE en 2005 l'ont eu mauvaise, très mauvaise. Ce n'est donc pas un hasard si depuis lors l'abstention ne cesse de grossir. Puisque que voter ne sert à rien, les « électeurs » se sont mis en grève. Et ils sont de plus en plus nombreux à s'exprimer ainsi à toutes les élections. Peu importe que tout le monde s'en foute, sauf à la marge, ils ne décolèrent pas. Avec la loi Macron (issue rappelons-le des « recommandations de l'Union européenne au service du capital (<https://op.europa.eu/en/publication-detail/-/publication/e021ca56-da8c-11ec-a95f-01aa75ed71a1/language-fr/format-PDF>), c'est le pompon. Le sac à dos était déjà bien chargé par les hausses de prix des produits du quotidien, de l'énergie (gaz, électricité, carburant), les salaires gelés, les fermetures d'entreprises et le chômage moins bien indemnisé, mais là c'est l'injustice de plus qui a déclenché la rébellion. Pour le moment et jusqu'au 1er mai, l'intersyndicale tient le coup. On verra pour la suite. Mais ce qui est sûr c'est que le « retour à la normale » n'est pas pour demain. Sous quelles formes ? Bien malin qui pourrait le dire aujourd'hui. Macron, président de lui-même est seul dans la tempête. Les autres de son camp subiront les dégâts « collatéraux ». C'est certain, cette clique paiera son mépris, son attitude aristocratique, sa suffisance et sa violence.

Nous vous proposons de lire l'article de Jean-Michel Toulouse qui décrypte les arguments fallacieux du Conseil constitutionnel pour valider la loi sur les 64 ans. Utile de se plonger dans les arcanes de la Constitution si, demain et le plus tôt possible, il plairait aux Français de virer la Ve République et de reprendre la main sur leur souveraineté.

Michèle Dessenne, présidente du Pardem

[Lire la suite](#)

[Adhérez](#)

[Faites un don](#)

Editeur : Parti de la démondialisation (PARDEM)

